

## Succès de l'augmentation de capital de Biophytis avec 2,3 millions d'euros levés

- Succès du placement auprès des investisseurs professionnels, soutiens historiques de la Société, pour un montant de 1,9 M€.
- Forte participation des particuliers via la plateforme PrimaryBid avec une offre allouée à 0,4 M€<sup>1</sup>.
- Fonds levés destinés à financer les demandes d'Autorisation de Mise le Marché (AMM) de Sarconeos (BIO101) pour le traitement des formes sévères de COVID-19.

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 11 mai 2023 – 8h00 - Biophytis SA (Nasdaq CM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «Société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19 annonce aujourd'hui le succès de sa levée de fonds pour un montant total de 2,3 M€ par voie d'augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une part d'investisseurs professionnels à hauteur de 1,9 M€, et d'autre part des investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid à hauteur de 0,4 M€.

**Pour Stanislas Veillet, Président Directeur général de Biophytis :** « *Au nom de toute l'équipe de Biophytis, je souhaite remercier vivement l'ensemble des investisseurs professionnels, actionnaires historiques de la société, pour leur soutien, et les particuliers au travers de PrimaryBid qui ont participé à cette levée de fonds. Cette opération nous permettra de déposer les demandes réglementaires dans le cadre de l'Autorisation de Mise le Marché (AMM) en Europe et aux États-Unis de Sarconeos (BIO101) dans le traitement des formes sévères de COVID-19* ».

### Rappel des principales caractéristiques de l'Opération

L'Opération a été mise en œuvre et réalisée en vertu des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 17 avril 2023 (l'« Assemblée Générale ») au prix de 0,0222 euros par actions nouvelles faisant apparaître une décote de 25% par rapport au prix moyen pondéré par les volumes de l'action Biophytis des 5 dernières séances de Bourse, du 3 au 9 mai 2023, égal à 0,0296 euros, et une décote de 25,25 % par rapport au cours de clôture de la séance du 10 mai 2023.

L'Opération, d'un montant total de 2,3 M€, prime d'émission incluse, a été réalisée par voie d'émission, sans droit préférentiel de souscription, de 103 717 811 actions nouvelles ordinaires, représentant 32% du capital social de la Société avant l'Opération, dans le cadre :

- (i) d'une émission de 85 154 952 actions nouvelles, à hauteur d'un montant de 1,9 M€ (prime d'émission incluse) représentant environ 82% de l'Opération, au profit d'investisseurs professionnels en vertu de la 4<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale (l'"Offre Réservee"), et
- (ii) d'une émission de 18 562 859 actions nouvelles, à hauteur d'un montant de 0,4 M€ (prime d'émission incluse) représentant environ 18% de l'Opération, au profit des investisseurs particuliers ayant

---

(1) Il est rappelé que l'Offre PrimaryBid ne pouvait représenter qu'un maximum de 20% du montant de l'Offre Globale.

souscrit via la plateforme PrimaryBid en vertu de la 2<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale (l'"Offre PrimaryBid").

Le règlement livraison interviendra le 15 mai 2023 et l'admission de ces actions nouvelles sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0012816825 ALBPS interviendra le 15 mai 2023 à l'ouverture du marché.

Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions existantes et porteront jouissance immédiate.

A l'issue de l'Opération, le capital social de la Société sera d'un montant de 4 267 650€ divisé en 426 764 954 actions ordinaires de 0,01 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

### Incidence de l'émission sur la répartition du capital

	<u>Avant augmentation de capital</u>	<u>Après augmentation de capital</u>
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Management	13 450 231 4%	13 450 231 3%
Flottant	309 596 912 96%	309 596 912 73%
Nouveaux actionnaires institutionnels		85 154 952 20%
Nouveaux actionnaires individuels		18 562 859 4%
<b>TOTAL</b>	<b>323 047 143 100%</b>	<b>426 764 954 100%</b>

### Partenaires de l'opération

Coordinateur global, chef de file et  
teneur de livres



Conseil de la Société



**PrimaryBid**

Conseil juridique

**ReedSmith**

Communication financière



\* \* \* \*

### A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liée au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19. Sarconeos (BIO101), notre principal candidat médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale, dont l'étude clinique de Phase 2 aux États-Unis et en Europe (SARA-INT) dans le traitement de la sarcopénie a été achevée avec succès. Sarconeos (BIO101) a également été étudié dans le traitement des formes sévères de la COVID-19 avec des résultats positifs dans le cadre d'une étude clinique de Phase 2-3 (COVA) en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Une formule pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts aux Etats-Unis. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825) (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825), et les ADS sont cotés sur le Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS – ISIN : US09076G1040).

Pour plus d'informations : [www.biophytis.com](http://www.biophytis.com)

## **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "planifie", "estime", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le calendrier prévu par Biophytis pour son analyse intermédiaire de la Partie 1 et la publication des résultats complets de l'étude. Ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il n'y a aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, lesquels sont soumis à divers risques et incertitudes, notamment les retards dans le recrutement ou la rétention des patients, les interruptions dans l'approvisionnement ou la chaîne d'approvisionnement, la capacité de Biophytis à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, les retards liés à COVID-19 et l'impact de la pandémie actuelle sur les essais cliniques de la Société. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques non encore connus de Biophytis ou considérés comme non significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la Société doit faire face" du rapport annuel 2022 de la Société et la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires qui seront déposés respectivement auprès de l'AMF et de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

## **Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Philippe Rousseau, Directeur Administratif et Financier  
[Investors@biophytis.com](mailto:Investors@biophytis.com)

## **Contacts médias**

[Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr](mailto:antoine.denry@taddeo.fr) – +33 6 18 07 83 27  
[Agathe Boggio : agathe.boggio@taddeo.fr](mailto:agathe.boggio@taddeo.fr) – +33 7 62 77 69 42